

RAPPORT D'ÉVALUATION FINAL
Évaluation des programmes de premier cycle et des
programmes d'études supérieures
Département d'arts visuels
Période visée par l'évaluation périodique : 2020-2021
CÉPPC : 10 novembre 2022
CÉPÉS : 21 novembre 2022

I. Programmes évalués – Programmes harmonisés du premier cycle et des cycles supérieurs

- Majeure en arts visuels
- Majeure en histoire de l'art
- Baccalauréat en arts visuels
- Maîtrise en arts visuels

II. Processus d'évaluation (description de la visite)

- Le rapport d'évaluation final des programmes susmentionnés a été préparé à partir des documents suivants : (a) le rapport d'autoévaluation produit par l'unité scolaire, (b) le rapport d'évaluation externe rédigé à la suite de la visite virtuelle, ainsi que (c) le plan d'action et la réponse du directeur du Département d'arts visuels, Jakub Zdebik, et du doyen de la Faculté des arts, Kevin Kee.
- La visite virtuelle a eu lieu les 8 et 9 novembre 2021. Les deux évaluateurs, Dominic Hardy (UQAM) et Keith Bresnahan (Université de l'École d'art et de design de l'Ontario), ont rencontré les personnes et groupes suivants : personnel technique et administratif du Département d'arts visuels; direction du programme de maîtrise en arts visuels; étudiantes et étudiants en histoire de l'art (premier cycle) et en arts visuels (premier cycle et cycles supérieurs); membres du corps professoral régulier et à temps partiel au Département d'arts visuels; vice-provost aux études supérieures et postdoctorales et vice-provost aux affaires académiques; directions des études de premier cycle en histoire de l'art et en arts visuels; décanat et vice-décanat de la Faculté des arts; et direction du Département d'arts visuels.
- Toutes les visites ont été effectuées par Zoom.
- Les documents pris en considération avant la visite et pendant la préparation du présent rapport comprennent les documents de l'Université d'Ottawa sur son mandat stratégique et sa vision, le rapport d'autoévaluation produit par le Département d'arts visuels, le curriculum vitae des professeures et professeurs du Département, des échantillons de travaux étudiants écrits et visuels, des échantillons de plans de cours, et la description du processus d'examen et des directives entourant le présent rapport.

III. Sommaire des rapports sur la qualité des programmes

Cette section vise à souligner les forces et les défis soulevés dans le cadre du processus d'évaluation afin d'améliorer les programmes.

MISE EN LUMIÈRE DES FORCES ET DES DÉFIS

FORCES

- Les programmes sont assurés par un corps professoral de renommée nationale et

internationale, que ce soit en atelier, en histoire de l'art ou dans le domaine théorique.

- Les évaluateurs externes ont conclu que « les programmes d'histoire de l'art et de maîtrise et de baccalauréat en arts visuels sont d'excellente qualité » et que la satisfaction étudiante est « élevée ».
- Les programmes entretiennent des liens étroits avec les riches ressources culturelles et artistiques de la région de la capitale nationale (ex. : Musée des beaux-arts du Canada et autres musées nationaux, Bibliothèque et Archives Canada, Galerie d'art d'Ottawa, scène artistique locale dynamique).
- L'apprentissage expérientiel est bien intégré à l'ensemble des objectifs d'apprentissage et des programmes d'études.
- Accès à des techniciennes et techniciens d'atelier de grande compétence, à des ateliers modernes et à des locaux individuels exceptionnels.
- Ce sont les seuls programmes du genre à être offerts dans les deux langues dans la province.
- Les partenariats novateurs avec l'Institut d'études féministes et de genre dans le domaine de la décolonisation et dans l'intégration aux programmes d'un regard critique sur la race, le féminisme et le genre, ainsi qu'avec la Faculté de génie pour l'initiative STIAM, sont des forces évidentes.
- Les étudiantes et étudiants ont accès à la série de conférences Stonecroft, organisée en partenariat avec le Musée des beaux-arts du Canada. La fondation Stonecroft offre également une bourse de maîtrise pour assister à la Biennale de Venise.
- De petite taille, le programme de maîtrise en arts visuels a un excellent ratio professoral-étudiant.

DÉFIS

- Vu le manque de professeures et professeurs réguliers membres de l'APUO, surtout pour l'enseignement en français de l'histoire de l'art, c'est le corps professoral à temps partiel de l'APUO qui se charge de donner plus de 60 % des cours, ce qui complique la comparabilité du contenu et des normes pédagogiques.
- Des postes sont restés vacants après des départs à la retraite, et deux autres départs à la retraite sont à prévoir.
- Il manque de personnel enseignant en mesure de donner les cours sur les nouveaux médias (particulièrement en français), le modernisme et l'histoire de l'art. Le manque de constance dans l'offre de stages au choix en histoire de l'art en troisième et quatrième année empêche possiblement les étudiantes et étudiants d'obtenir leur diplôme dans les délais voulus.
- Le corps professoral ne représente pas bien la diversité croissante de la population étudiante. Il faut renforcer la diversité au sein des programmes d'études.
- Le manque d'accessibilité de l'édifice des arts visuels mine le recrutement et la rétention des personnes ayant un handicap physique, que ce soit chez la population étudiante, le personnel ou le corps professoral.
- Malgré de récentes rénovations, les installations comportent toujours certains défauts quant à l'espace d'exposition, l'entreposage et la ventilation.
- Les évaluateurs externes observent qu'une galerie améliorée, voire professionnelle, renforcerait considérablement l'attrait du programme.
- Les titres et les descriptions des cours ne reflètent pas adéquatement le caractère

diversifié et novateur du contenu à la maîtrise en arts visuels.

- La baisse du financement étudiant fait perdre du terrain au programme. Qui plus est, puisque le financement dépend de la moyenne pondérée, le programme perd peut-être des artistes d'excellence. Il faudrait également prendre en compte le portfolio au moment d'accorder une bourse.

IV. Amélioration des programmes

Les programmes évalués sont conformes aux normes de la discipline. Les recommandations suivantes visent à maintenir ou à améliorer la qualité déjà avérée des programmes.

Recommandation 1 : Embaucher deux membres du corps professoral permanent à temps plein en arts médiatiques et en histoire de l'art en français.

Recommandation 2 : Réaménager l'édifice des arts visuels pour qu'il respecte les normes d'accessibilité actuelles.

Recommandation 3 : Embaucher/affecter du personnel de soutien supplémentaire au Département.

Recommandation 4 : Réinstaurer et bonifier le financement étudiant accordé à tous les niveaux en arts visuels, et laisser le soin au Département d'arts visuels de déterminer les critères entourant l'excellence étudiante, et de décider quand et comment tenir compte de l'expérience professionnelle au moment d'accorder des fonds.

Recommandation 5 : Construire/prévoir un nouvel espace public d'exposition professionnelle sur le campus.

Recommandation 6 : Augmenter le nombre global d'heures-crédits pour que le Département ajoute des sections, sachant que les crédits sont actuellement divisés entre l'enseignement de l'histoire de l'art en anglais et en français, et inclure des thèmes choisis aux cours de niveau 2000 et 3000.

Recommandation 7 : Mettre à jour les titres et les descriptions de cours pour tous les programmes.

Recommandation 8 : Remplacer l'actuel profil interfacultaire en arts et administration par une spécialisation en études muséales et conservation pour les arts visuels, ce qui pourra être rendu possible en embauchant une nouvelle ou un nouveau membre du corps professoral francophone en histoire de l'art et en fournissant un espace d'exposition professionnelle sur le campus.

Recommandation 9 : Organiser des consultations avec la population étudiante et le corps professoral en vue de produire des énoncés de mission pour l'orientation du programme et sa promotion.

Recommandation 10 : Accorder la priorité au Département d'arts visuels pour les stratégies de croissance par le recrutement international, en accordant des bourses proportionnées et en faisant une campagne ciblée.

V. Plan d'action

Le Département a fait preuve de proactivité pour s'attaquer aux défis à sa portée (embauche de personnel de soutien, utilisation rapide des fonds pour rénover les ateliers, et réorganisation des cours offerts en histoire de l'art en troisième et quatrième année pour que les étudiantes et étudiants puissent obtenir leur diplôme dans les délais voulus). Il travaille à produire un énoncé de mission clair ainsi qu'à faire face à d'autres défis observés par les évaluateurs externes, notamment entourant l'équité, la diversité et l'inclusion, et la décolonisation des programmes d'études.

D'autres éléments du plan d'action départemental nécessitent l'approbation et le financement de la Faculté et des autorités universitaires, particulièrement concernant les embauches professorales et l'accessibilité de l'édifice des arts visuels. La mise en œuvre des nouveaux programmes prévus par le Département (maîtrise proposée en théorie de l'art contemporain, possible doctorat en pratique de l'art) peut dépendre des décisions facultaires et universitaires relativement à l'embauche.

VI. Conclusion

Fort d'un corps professoral de renommée nationale et internationale et d'un personnel technique et administratif de grande qualité, le Département propose un ensemble solide de programmes en atelier et en histoire de l'art.

Les petits groupes et le climat de collégialité éveillent un fort sentiment d'appartenance étudiante et des liens solides entre la communauté étudiante et le personnel enseignant.

On salue les récentes rénovations dans les ateliers. Toutefois, l'inaccessibilité de l'édifice des arts visuels demeure un problème de taille.

Le Département a conscience de ses défis et s'attache à trouver des solutions novatrices.

Calendrier et échéances

Un rapport d'étape décrivant les actions accomplies et les résultats subséquents sera soumis au comité d'évaluation d'ici le 15 décembre 2024.

La prochaine évaluation périodique aura lieu au plus tard dans huit ans, en 2027-2028. Le rapport d'autoévaluation doit être soumis au plus tard le 15 juin 2027.

Réponse et plan d'action de l'unité

Faculté :

- ARTS

Programmes évalués :

- ARTS VISUELS

Cycle d'évaluation :

- 2020-2021

Date :

- 28 avril 2022

Commentaires généraux :

Le 3 mars 2022, le Département d'arts visuels a été informé du rapport d'évaluation externe produit dans le contexte de l'évaluation périodique des programmes. Nous avons été extrêmement heureux de l'évaluation positive reçue. Étant donné que le Département d'arts visuels s'est engagé à offrir une expérience de formation et de recherche incomparable, nous avons été enchantés d'apprendre que l'équipe d'évaluation externe a conclu que nos « baccalauréat et maîtrise en arts visuels et programmes en histoire de l'art sont d'excellente qualité », que « la satisfaction étudiante est élevée », et qu'il n'existe « aucun problème majeur concernant le programme, les objectifs d'apprentissage, les cours et la gestion des programmes ». Le rapport comporte dix recommandations, dont une est considérée comme hautement prioritaire. Nous prenons toutes les recommandations au sérieux et sommes convaincus qu'en y donnant suite, nous renforcerons encore plus nos programmes de premier cycle et d'études supérieures. Voici les recommandations et nos réponses produites conjointement par l'unité et la Faculté.

Recommandation 1 : Embaucher deux membres du corps professoral permanent à temps plein en arts médiatiques et en histoire de l'art en français.

Réponse de l'unité : Avec les récents départs à la retraite et la mise en place d'un nouveau programme (maîtrise en théorie de l'art contemporain), les évaluateurs ont jugé que le Département d'arts visuels avait besoin d'ajouter deux membres à son corps professoral à temps plein. Même si le Département pense qu'il s'agit d'une mesure urgente, son champ de pouvoir est restreint, puisque les demandes d'embauche à temps plein doivent être présentées aux facultés.

Réponse du décanat :

Même si les présentations ont été jugées convaincantes par les membres du Comité exécutif et le Cabinet du doyen, elles n'ont pas été retenues pour les huit demandes de postes présentées à la provost. Nous invitons le Département à proposer de nouvelles présentations au concours de l'an prochain.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
1.	En avril 2022, conformément aux recommandations de l'évaluation externe, le Département a soumis deux présentations pour les arts médiatiques et l'histoire de l'art en français.	Direction du Département	Annuellement	Non

* PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 2 : Réaménager l'édifice des arts visuels pour qu'il respecte les normes d'accessibilité actuelles.

Réponse de l'unité : Même si nous convenons qu'il est urgent de réaménager l'édifice des arts visuels, il s'agit d'une question qui échappe au contrôle du Département. Nous composons avec le problème un trimestre à la fois, avec l'aide du gestionnaire des installations et du vice-décanat aux affaires étudiantes.

Réponse du décanat : Voilà un défi constant auquel nous voulons trouver une solution permanente.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
1	Évaluer les besoins des étudiantes et étudiants qui se heurtent à des obstacles d'accessibilité et communiquer avec le Service des immeubles pour trouver des solutions.	Direction du Département, adjointe administrative ou adjoint administratif et gestionnaire des installations	Généralement au début de chaque trimestre	Non
	L'adoption d'une solution permanente, c'est-à-dire le réaménagement de l'édifice des arts visuels, n'est pas du ressort du Département.			

En collaboration avec Claudio Lorello, gestionnaire, Entretien et planification des immeubles à la Faculté des arts, nous travaillons à la construction d'une salle à la bibliothèque Morisset qui pourrait accueillir les étudiantes et étudiants qui travaillent en atelier et ne peuvent accéder à l'édifice des arts visuels.

* PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 3 : Embaucher/affecter du personnel de soutien supplémentaire au Département.

Réponse de l'unité : Il s'agissait d'une question urgente, mais le Département a fait l'embauche nécessaire récemment. L'adjointe administrative ou adjoint administratif a été remplacé, une nouvelle personne a été embauchée au poste d'agente ou agent d'information, et un poste de commis de magasin/technicienne ou technicien aux communications avec les médias a été créé.

Réponse du décanat : Nous félicitons le Département pour sa proactivité dans ce dossier.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
1	Les mesures nécessaires ont été prises.	Direction du Département	La dernière embauche a été faite à la fin d'avril 2022.	Non

* PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 4 : Réinstaurer et bonifier le financement étudiant accordé à tous les niveaux en arts visuels, et laisser le soin au Département d'arts visuels de déterminer les critères entourant l'excellence étudiante, et de décider quand et comment tenir compte de l'expérience professionnelle au moment d'accorder des fonds.

Réponse de l'unité : Ces décisions ne peuvent être prises à l'échelle départementale, mais nous tentons de faire en sorte que la maîtrise en arts visuels réponde mieux aux besoins étudiants et de revoir son format pour qu'elle se distingue mieux.

Réponse du décanat : Selon la réforme des bourses d'études supérieures adoptée à l'automne 2020 par la Faculté, le secteur des beaux-arts et des arts de la scène a droit à un « traitement spécial », les trois programmes recevant deux bourses supplémentaires (comparativement aux autres programmes d'études supérieures de la Faculté). Nous sommes heureux d'apprendre que le Département réfléchit à des manières de réorganiser la maîtrise en arts visuels, et nous nous ferons un plaisir de l'épauler dans cette entreprise.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
3	En collaboration avec le vice-décanat aux programmes, réfléchir aux solutions de financement envisageables pour les finissantes et finissants de la maîtrise en arts visuels, qui dans bien des cas n'ont pas la moyenne pondérée cumulative requise.	Direction du Département		
	<ul style="list-style-type: none"> - Une autre solution consiste à examiner la possibilité de réorganiser la maîtrise en arts visuels pour la rendre plus intéressante pour les candidates et candidats potentiels malgré un financement moindre. - Le cas échéant, un plan sera proposé à la rencontre automnale 2022 du comité du corps professoral régulier par la direction du Département et la direction de la maîtrise, en concertation avec les responsables des études supérieures et le vice-décanat aux programmes. 	Direction du Département, direction des études supérieures et comité du corps professoral régulier	4 ans	Oui

En 2023, le nombre de bourses supplémentaires mentionné dans la réponse du décanat a été abaissé à une par unité. Ce traitement spécial pourrait être sujet à discussion, puisque la maîtrise en arts visuels représente un grade terminal, contrairement aux autres maîtrises qui mènent généralement à un doctorat plutôt qu'à une carrière spécialisée.

* PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 5 : Construire/prévoir un nouvel espace public d'exposition professionnelle sur le campus.

Réponse de l'unité : Nous avons engagé des consultations avec le décanat de la Faculté des arts et le Service des immeubles quant à la construction d'un espace polyvalent pour tenir des expositions publiques. À l'automne 2021, le Département a fait connaître ses opinions et son orientation quant au projet entamé de rénovation du 192, avenue Laurier Est.

Réponse du décanat : Ici aussi, le Cabinet du doyen désire trouver une solution permanente à cette question.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
3	Poursuivre la discussion au sein du comité du corps professoral régulier.	Direction du Département	De 4 à 7 ans	Non
	Explorer l'idée de mettre sur pied un comité de consultation.	Direction du Département	De 4 à 7 ans	Non
2	Les consultations auprès du décanat et du Service des immeubles sont en cours.	Direction du Département	En cours	Non

* PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 6 : a) Augmenter le nombre global d'heures-crédits pour que le Département ajoute des sections, sachant que les crédits sont actuellement divisés entre l'enseignement de l'histoire de l'art en anglais et en français; b) inclure des thèmes choisis aux cours de niveau 2000 et 3000; c) envisager l'adoption du modèle atelier-séminaire pour certains cours d'atelier afin de combler les lacunes propres aux médias.

Réponse de l'unité : La recommandation d'augmenter le nombre d'heures-crédits, d'ajouter des thèmes choisis aux niveaux inférieurs et d'envisager de modifier le cours d'atelier pour combler les lacunes du cursus devra être étudiée pour assurer le bon fonctionnement du baccalauréat et de la majeure en arts visuels et des programmes en histoire de l'art.

Réponse du décanat : Nous encourageons le Département à continuer d'améliorer son programme ainsi que l'expérience étudiante. Celui-ci peut être assuré que nous l'épaulerons de toutes les manières possibles.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
4	<p>- Ces deux dernières années, nous avons apporté des améliorations de taille au cursus en réorganisant la majeure en arts visuels, en ramenant les cours d'administration des arts dans la filière des arts visuels, et en ajoutant différents cours, dont le cours ART 4161/4561/4961 <i>Sujets spéciaux dans le domaine des arts, du patrimoine et des politiques culturelles</i>. Par ailleurs, nous avons apporté des changements à la manière dont les étudiantes et étudiants avanceront dans leur parcours au baccalauréat en arts visuels en ajoutant un cours de thèmes choisis en atelier et en abandonnant les préalables problématiques afin de rendre accessibles les cours d'atelier de deuxième et de troisième année aux étudiantes et étudiants de deuxième et troisième année du baccalauréat en arts visuels.</p> <p>- Nous examinons avec soin les cours d'histoire de l'art de deuxième année et aimerions ajouter un cours général d'introduction à l'histoire de l'art contemporain.</p> <p>- Nous continuerons de peaufiner le programme en présentant les modifications nécessaires au comité du corps professoral régulier, puis aux différents comités de programme, et enfin à l'assemblée départementale.</p> <p>- Habituellement, il peut s'écouler une année avant que ces changements soient officiellement soumis à la Faculté.</p>	<p>Direction du Département, direction de la maîtrise en arts visuels, direction du baccalauréat en arts visuels, direction des programmes d'histoire de l'art</p>	2022-2024	Oui

* PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 7 : Mettre à jour les titres et les descriptions de cours pour tous les programmes.

Réponse de l'unité : Cette question sera abordée à la rencontre du comité départemental en septembre. Les membres du corps professoral ont déjà commencé à discuter des titres de cours d'histoire de l'art, dont la description dans le catalogue universitaire est particulièrement générique. On cherchera donc à en faire une description plus spécifique.

Réponse du décanat : Nous appuyons pleinement cette initiative.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
2	Des changements mineurs seront apportés de 2022 à 2024.	Direction du Département, direction des programmes d'histoire de l'art	2022-2024	Oui

Le processus commencera par une invitation au corps professoral à revoir les titres et les descriptions de cours. Par la suite, une demande de changements mineurs sera présentée, on sollicitera l'approbation des comités de programme concernés (histoire de l'art et baccalauréat en arts visuels), on soumettra le tout à l'assemblée départementale, et les formulaires de changements mineurs seront dûment soumis à la Faculté.

* PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 8 : Remplacer l'actuel profil interfacultaire en arts et administration par une spécialisation en études muséales et conservation pour les arts visuels, ce qui pourra être rendu possible en embauchant une nouvelle ou un nouveau membre du corps professoral francophone en histoire de l'art et en fournissant un espace d'exposition professionnelle sur le campus.

Réponse de l'unité : Il s'agit d'une recommandation complexe comportant de multiples volets. Si le profil interfacultaire en arts et administration a déjà été ramené au Département d'arts visuels, l'embauche en histoire de l'art et l'espace d'exposition doivent faire l'objet d'une initiative de la Faculté et de l'Université.

Réponse du décanat : Nous saluons la récente proposition du Département pour la création d'un microprogramme de premier cycle en administration des arts. Le document sera soumis à l'examen et au vote des comités concernés au cours des prochaines semaines et des prochains mois.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
2	- Le profil interfacultaire en arts et administration a été ramené au Département d'arts visuels, et sera développé dans la prochaine année et demie.	Direction du Département, direction des programmes d'histoire de l'art	À compter de l'automne 2022	Oui
	- Une présentation a été faite en vue d'une embauche en histoire de l'art.	Direction du Département	Avril 2022	Non
	- Des consultations sont en cours au sujet d'un espace d'exposition.	Direction du Département	Aucun échéancier	Non

Nous avons réalisé des avancées quant à cette recommandation depuis la réponse du décanat : à la demande du vice-décanat aux programmes, la direction des programmes d'histoire de l'art a entrepris un exercice exploratoire pour déterminer s'il serait possible de créer une majeure en études muséales. Nous avons déterminé qu'il serait faisable de créer un programme multidisciplinaire auquel participeraient le Département d'études anciennes et de sciences des religions, le Département d'histoire et le Département d'anthropologie de la Faculté des sciences sociales. Le projet a toutefois été mis sur pause en raison des dernières restrictions budgétaires (2022-2023).

Nous poursuivons activement le processus en vue d'embaucher une historienne ou un historien de l'art francophone. Nous souhaitons également, avec l'aide de la Faculté et de l'Université, aménager un espace d'exposition donnant sur la rue.

* PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 9 : Organiser des consultations avec la population étudiante et le corps professoral en vue de produire des énoncés de mission pour l'orientation du programme et sa promotion.

Réponse de l'unité : À l'automne.

Réponse du décanat : Nous appuyons pleinement le Département dans ses projets ci-dessous.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
	Nous reconnaissons l'utilité d'un énoncé de mission pour l'orientation d'un programme et sa promotion. Dans la prochaine année, nous consulterons tous les membres du Département d'arts visuels (corps professoral, personnel et communauté étudiante) dans le cadre de notre initiative visant à harmoniser nos programmes de premier cycle et d'études supérieures avec le plan stratégique de l'Université d'Ottawa, « Transformation 2030 », dans lequel sont énoncées six aspirations incontournables : 1) apprentissage transformateur; 2) recherche de pointe; 3) cultures franco-ontarienne et franco-canadienne dynamiques; 4) leadership et gestion exceptionnels; 5) bonne gouvernance; 6) engagement constant envers notre communauté.	Étudier différentes formules pour les séances de planification stratégique (p. ex. retraite, comités scolaires). Consulter le comité d'arts visuels quant aux principales idées de formules et obtenir une rétroaction.	Décembre 2022	Non
	Prévoir une séance de planification d'énoncé de mission et veiller à ce que le corps professoral, le personnel et la communauté étudiante (associations étudiantes de premier cycle et des cycles supérieurs) y soient représentés. Principaux points de discussion : 1. L'énoncé de mission en arts visuels, et plus précisément en ce qui concerne les programmes d'études supérieures (théorie de l'art contemporain et maîtrise en arts visuels). 2. L'environnement bilingue offert aux étudiantes et étudiants de cycle supérieur. 3. La promotion de la collaboration au sein du Département d'arts visuels et à l'extérieur.	Corps professoral, représentantes et représentants de la population étudiante des cycles supérieurs, association étudiante en histoire de l'art, association étudiante en arts visuels	2023-2024	Non

La responsabilité de la mission incombera à la direction du Département ainsi qu'aux directions des programmes d'histoire de l'art et du baccalauréat et de la maîtrise en arts visuels. Nous entamerons le travail à l'assemblée départementale du trimestre d'automne 2023.

* PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).

Recommandation 10 : Accorder la priorité au Département d'arts visuels pour les stratégies de croissance par le recrutement international, en accordant des bourses proportionnées et en faisant une campagne ciblée.

Réponse de l'unité : Dans le cadre de sa stratégie de croissance par le recrutement international, le Département a pourvu un poste de technicienne ou technicien aux communications avec les médias. Cette personne devra notamment optimiser le recrutement international, avec l'aide du Bureau international.

Réponse du décanat : Ici aussi, le Cabinet du doyen accorde un appui fort à cette initiative.

Degré de priorité*	Actions à entreprendre	Responsables	Échéancier	Modification du programme?
2	<ul style="list-style-type: none"> - La direction du Département consultera les directions des programmes d'histoire de l'art et du baccalauréat et de la maîtrise en arts visuels afin de déterminer la meilleure stratégie pour répondre aux différents besoins de chacun des programmes. - Par le passé, le recrutement s'est fait par des magazines artistiques qui avaient un vaste lectorat dans le milieu de l'art. Puisque ce type de publication n'a plus la même portée, il est devenu nécessaire d'opérer un virage vers les médias sociaux. - Avec l'aide de la personne embauchée en avril 2022 au poste de technicienne ou technicien aux communications avec les médias, le Département mettra au point une stratégie à la mesure du plan « Transformation 2030 ». - Les activités de rayonnement international viseront plus particulièrement les francophones (p. ex. dans les universités privées de la Turquie), qui ont droit à une bourse spéciale. 	Direction du Département, technicienne ou technicien aux communications avec les médias	Mai 2022 à mai 2023	Non

* PRIORITÉ : 1. URGENT : NÉCESSITE DES MESURES IMMÉDIATES. 2. IMPORTANT : NÉCESSITE DES MESURES DANS LES 18 MOIS (MAXIMUM). 3. CONSEILLÉ : DÉVELOPPEMENT ET STRATÉGIE, MESURES À DISCUTER EN VUE D'UNE APPLICATION AU PLUS TARD À LA MI-CYCLE (DANS LES 4 ANS).